

> Composante (UFR/département, École, Institut)

> année universitaire

CONVENTION DE PÉRIODE DE CÉSURE

En application des dispositions prévues par le Code de l'Éducation, articles D611-13 à D611-20

Numéro étudiant·e UT2J

Nom

Adresse

Prénom

Nom d'usage

Date de naissance

Code postal

Mail

Ville

> INSCRIPTION ACTUELLE

> DEMANDE UNE PÉRIODE DE CÉSURE¹

annuelle

pour le premier semestre

pour le second semestre

Type de diplôme : Licence Master Doctorat Diplôme d'Université

Mention

Année de la formation

Parcours (le cas échéant)

École doctorale (le cas échéant)

J'atteste que je n'ai pas bénéficié d'une précédente période de césure dans ce diplôme.

> MOTIF DE LA DEMANDE

Une formation dans un domaine différent de celui de la formation dans laquelle l'étudiant·e est inscrit·e

Une expérience en milieu professionnel en France ou à l'étranger

Un engagement de service civique en France ou à l'étranger, qui peut notamment prendre la forme d'un volontariat de solidarité internationale, d'un volontariat international en administration ou en entreprise ou d'un service volontaire européen

Un projet de création d'activité en qualité d'étudiant·e-entrepreneur·e

Autre :

> DISPOSITIF PÉDAGOGIQUE SOLLICITÉ

Stage | Exposé du projet envisagé :

Inscription en préparations diverses | Code·s UE :

UE hors cursus

Langue

Niveau

¹ L'étudiant·e sera autorisé·e à reprendre son cursus, à l'issue de la période de césure, dans la formation dans laquelle il-elle est inscrit·e lors de la période de césure.

> PIÈCES À JOINDRE

-  une lettre de motivation synthétique décrivant le projet
-  toute pièce complémentaire que vous jugerez utile à l'instruction de votre demande

Pour les mobilités en lien avec l'UT2J (stage, assistant-e de français à l'étranger...), si la période de césure se déroule hors du territoire français ou dans les DOM-TOM-CSG :

-  assurance rapatriement²
-  assurance responsabilité civile et individuelle accident
-  attestation d'affiliation à la Caisse des Français à l'Étranger ou à une assurance privée pour le risque accident du travail/maladie professionnelle (si le montant mensuel perçu dans le cadre de la césure est supérieur à 554.50 €)

² l'assurance rapatriement, obligatoire pour la période de césure se déroulant hors du territoire français ou dans les DOM-TOM-CSG peut s'avérer nécessaire, notamment lorsque le lieu de réalisation de la césure est éloigné du domicile principal de l'étudiant-e.

Date Signature de l'étudiant-e

✓ DECISION DU/DE LA RESPONSABLE PEDAGOGIQUE DU PARCOURS

Convention de période de **césure acceptée**

Pour que l'année de césure soit effective, une inscription administrative à l'UT2J est nécessaire. L'acceptation de la demande de période de césure ne préjuge pas de l'acceptation d'une convention de stage par les parties.

Convention de période de **césure refusée** | Motif :

Date Signature et cachet du/de la responsable pédagogique du parcours

✓ RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

> INSCRIPTION DE L'ÉTUDIANT-E LORS DE LA PÉRIODE DE CÉSURE

Licence Master Doctorat Diplôme d'Université

Mention Année de formation

Parcours (le cas échéant)

Date Signature et cachet du/de la gestionnaire de scolarité